

Musiciens genevois du temps passé [fin]

Autor(en): **Kling, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **2 (1902-1903)**

Heft 34

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1029909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le musicographe suisse Henri Loriti, connu aussi sous le nom de Glaréan, (de Glaris), né en 1488, était un savant qui acquit une grande renommée surtout dans le domaine de la théorie musicale. Voici ce qu'en dit Fétis dans sa bibliographie des musiciens : « Glaréan, poète couronné, philosophe, mathématicien et historien, fut un des hommes qui contribuèrent le plus activement au progrès des sciences et des arts dans le XVI^e siècle. » Son principal ouvrage est le « Dodekachordon » renfermant des renseignements précieux sur la musique des XIV^e et XV^e siècles.

Les débuts de la Réformation eurent de fâcheuses conséquences pour l'art musical en Suisse. Les orgues cessèrent de vibrer dans les églises, et même quelques-unes de celles-là furent détruites, comme celles de Zurich et de Berne; de ce fait le chant disparut; cependant ce dernier reprit peu à peu sa place dans le culte et Bâle fut la première ville à le rétablir en 1529.

A Genève, le chant des Psaumes fut mis en usage par Calvin en 1541. Voici ce que dit à ce sujet le Réformateur lui-même dans la préface du Psautier de 1542. « Nous congnissons par expérience que le chant a grand force et vigueur d'esmouvoir et enflamber le cœur des hommes pour invoquer et louer Dieu d'un zèle plus véhément et ardent. Il y a toujours à regarder que le chant ne soit pas légier et volage, mais ais pois et majesté, comme dit St-Augustin, et arriver qu'il y ait grande différence entre la musique qu'on fait pour resjouyr les hommes à table et en leur maison, et entre les psalmes qui se chantent en l'Eglise en la présence de Dieu et de ses anges. » Il dit encore à propos de la musique : « Entre les choses qui sont propres pour récréer l'homme et lui donner joye au cœur, la musique est la première ou l'une des principales, et nous fait estimer que c'est un don de Dieu député à cet usage.... Car à grand'peine y a-t-il en ce monde, chose qui puisse plus tourner et fléchir çà et là les mœurs des hommes comme Platon l'a prudemment considéré.... »

Par ce qu'on vient de lire on peut se convaincre que Calvin n'était point réfractaire à la musique comme on est souvent tenté de le croire.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici l'historique du chant des Psaumes, mais il est impossible de passer sous silence les principaux auteurs de ce dernier et de ne pas dire quelques mots au moins de ceux qui ont joué un certain rôle à Genève. En qualité d'auteur de la musique de nos Psaumes, un des noms les plus répandus dans nos psautiers est celui de Bourgeois. Louis Bourgeois, né à Paris vers 1510, passa un certain temps à Genève où il fut nommé chantre de la cathédrale en 1545. Il s'occupa de l'harmonisation de nos Psaumes et voulut qu'on les chantât ainsi dans le culte; c'est pour cette raison qu'il eut des difficultés avec les autorités et qu'il fut même puni de la prison; peu après il quitta Genève.

Guillaume F., chantre de St-Pierre figure dans les registres de Genève en 1541, probablement à l'époque où il reçut l'autorisation de fonder une école de musique. Il fut chargé d'enseigner les Psaumes aux enfants. On le retrouve plus tard comme chantre à Lausanne où il meurt en 1570.

(A suivre.)

A. EBERHARDT



MUSICIENS GENEVOIS du temps passé.

*Notices biographiques et souvenirs personnels par
H. Kling, professeur au Conservatoire de Genève.*

(Fin.)

N^o 21. *La Liberté*. Hymne. Paroles de Salomon Cougnard. Musique de F. Grast.

N^o 22. *Paix et Fraternité*. Paroles de E. Naville. Musique de Muntz-Berger.

N^o 23. *Souvenir du pays*. Paroles de J. Petit-Senn. Musique arrangée par F. Grast.

N^o 24. *L'Appel de la Patrie*. Paroles de Eug. Goubert. Musique de F. Grast.

N^o 25. *Prière de Moïse*. Musique de Rossini.

N^o 26. *Chant sacré*. « Le lac tranquille et son onde si pure. » Paroles de Ch. Eynard. Musique de Spæth.

N^o 27. *Le Ranz des vaches*. « Bergers partons, Déjà l'aurore, De ses premiers rayons colore, Le vert coteau! » Paroles de J.-M. Des Jaques. Musique arrangée par F. Grast.

Tel est le contenu de ce *Recueil* devenu rarissime. — Après le départ de Genève de Kaupert, les leçons du *Chant national* continuèrent ensuite sous la direction de Grast, Marcillac et Muntz-Berger, ainsi que le pasteur Braux (beau-frère de Wehrstedt) qui cherchaient à maintenir la belle œuvre commencée par Kaupert.

Le Comité du *Chant national* subsista jusqu'en 1834, mais la vie de l'œuvre, privée de son fondateur, ne dura pas. L'enthousiasme extraordinaire de la population fut court, presque autant qu'il avait été vif.

Cependant, l'infatigable poète, M. Ernest Naville, avait encore traduit de l'allemand un chant patriotique, qui fut chanté avec succès en 1834 :

Les salutations à la Patrie :

Suisse, reçois nos vœux ! Salut, terre sacrée,
Sol de la force et de la liberté !
Chacun de tes enfants (ô la belle journée !)
Vient te jurer, amour, fidélité,
Tous sont pour la patrie
Prêts à donner leur vie,
Si l'Eternel daigne guider leurs pas,
Quoi qu'il arrive, ils ne trembleront pas.

Nous avons tous juré de conserver ta gloire,
De te servir à la vie, à la mort.
Nous pouvons être, un jour, frustrés de la victoire :
Aucun de nous n'est le maître du sort.
Il peut être funeste,
L'honneur toujours nous reste.
Si l'Eternel daigne guider nos pas,
Pour son pays qui fuirait le trépas ?

Le temps qui change tout mène à leur décadence,
Les empereurs et les rois glorieux ;
Mais nous trouvons toujours ton antique alliance,
Telle aujourd'hui qu'aux jours de nos aïeux.
Elle est toujours durable,
Toujours inébranlable,
Car l'Eternel daigne guider tes pas.
Le temps marcha, mais tu ne changeas pas.

Oh ! conserve à jamais, garde, ô notre patrie !
Et tes vertus et ta fidélité !
Et toujours à nos monts les Fils de l'Helvétie,
Diront ces mots par l'écho répétés :
Aux enfants de la Suisse
Le Seigneur est propice ;
Les Fils de Teli sont forts dans les combats,
Car l'Eternel daigne guider leurs pas.

Pour compléter ce travail, nous donnons ici la *Notice sur Jean-Bernard Kaupert*, faite sur la demande d'un numismate pour servir à expli-

quer la médaille frappée par la ville de Genève en 1833 (1).

Jean Bernard Kaupert, bourgeois de Morges, au canton de Vaud, est né le 27 avril 1786.

Il était originaire de Cobourg, en Saxe, et fit dans diverses universités d'Allemagne, et surtout à celle de Iéna, des études générales très solides et approfondies. Il étudia spécialement la théologie et fut consacré comme ministre du St-Evangile. Il prêcha plusieurs fois dans le canton de Vaud et entre autres à Nyon ; mais il n'occupa aucun poste.

Un goût prononcé pour l'enseignement l'attira vers cette carrière, et il eut à Morges comme élèves bon nombre de jeunes gens qui sont devenus depuis lors des hommes distingués.

En 1817, il épousa M^{lle} Emilie Maigre, de Morges et de Bière, qui descendait par sa mère d'une famille Dogny, de Bière, encore nombreuse actuellement, dans ce dernier village. Son oncle Antoine Dogny était consul suisse à Barcelone.

En 1820, les jeunes époux s'établirent à Tolochenaz, près Morges, où ils firent l'acquisition d'un domaine d'une certaine importance.

Dès ce moment, J.-B. Kaupert se voua à l'agriculture sans négliger les sciences, puis à l'éducation de ses enfants. Il en eut six.

J.-B. Kaupert a publié une notice sur un cimetière celtique dont il fit la découverte en cultivant un monticule à Tolochenaz. Plusieurs objets trouvés dans ces tombeaux de pierres sont conservés au Musée cantonal à Lausanne.

Il a publié aussi diverses brochures sur les petits animaux utiles à l'agriculture, tels que les taupes, les crapauds, les hérissons, les oiseaux, etc., s'élevant avec force contre les préjugés et la manie des campagnards de tout tuer et détruire. Il a écrit encore d'autres ouvrages sur l'histoire naturelle, mais ils n'ont pas été publiés.

Musicien consommé, il jouait avec une égale habileté du piano, du violon et de l'alto.

Frappé des cris discordants que poussaient les gens du peuple dans leurs fêtes et dans leurs moments de récréation, il demandait sou-

(1) Nyon, imprimerie du *Courrier de la Côte*, 1879. Brochure de 7 pages, écrite à Genève au mois d'octobre 1879 et signée F.

vent pourquoi ces braves gens ne chantaient pas au lieu de crier. De partout on lui répondait que le peuple vaudois n'était pas musicien comme le peuple allemand, et que les Vaudois n'avaient ni oreille, ni voix pour chanter.

Soit qu'il voulût faire l'expérience de ce dit-on, soit qu'il voulût former le goût pour le chant chez le peuple vaudois, soit surtout pour se conformer à un vœu qui lui fut exprimé par la Société d'utilité publique dont il faisait partie, et où cette question fut discutée, il reçut l'autorisation d'enseigner le chant dans les écoles publiques de Morges, puis il eut l'idée d'annoncer qu'il donnerait à Morges un cours public et gratuit au peuple pour apprendre à chanter en quinze jours.

Les uns y vinrent par curiosité, les autres pour se moquer, et quelques-uns sans doute pour apprendre à chanter. Mais la foule fut bientôt si grande, qu'il fallut donner les séances à l'église.

Grâce à sa méthode simple, au choix judicieux de morceaux de chant à quatre parties, et de paroles qui toutes étaient empreintes d'un cachet religieux et de pur patriotisme, composées d'ailleurs par nos meilleurs poètes nationaux, et grâce à son éloquence entraînant, il fit naître un tel enthousiasme que, en quinze jours, il apprit à la foule à connaître les notes et la musique, et lui apprit à chanter; il classa les voix, et ce peuple réuni chantait à quatre parties d'une manière remarquable.

Cela se passait en 1831.

La réussite de cette expérience fit du bruit. J.-B. Kaupert fut appelé successivement à Rolle, à Aubonne, puis à Yverdon, à Ste-Croix, à Vevey et à Berchier pour y répéter son cours de chant.

Il céda généreusement à ces demandes, alla s'établir pendant quinze jours dans chacune de ces localités, et y donna chaque jour une séance publique et gratuite à l'église. La foule accourut nombreuse, et après ce court espace de temps, cette foule savait chanter et ne criait plus.

Vint le tour de Lausanne en 1832. La capitale du canton de Vaud voulut aussi apprendre à chanter. Les autorités mirent les temples de la ville à la disposition du professeur-phéno-

mène, et ici encore le même enthousiasme éclata dans toute la population de la ville et des environs. C'est par milliers que se pressaient les hommes, les femmes, les enfants et les vieillards de toutes les classes de la société, chacun se rangeant à sa place selon le triage opéré des différentes voix, et tenant à la main le recueil des dix-huit morceaux environ de *Chants nationaux* qu'avait fait imprimer le professeur.

C'était chose curieuse de voir la marche progressive et rapide des élèves, commençant par chanter et lire correctement la musique, exécutant ensuite avec un ensemble parfait des morceaux de musique à quatre parties.

Pendant les heures des séances, les affaires étaient suspendues, et des magasins étaient fermés, car tous voulaient aller au *chant national*, c'est ainsi qu'on appelait ces leçons.

Ce réveil musical était remarquable et la reconnaissance du public et des autorités fut exprimée de la manière la plus flatteuse au nouvel apôtre du chant.

Le problème était résolu. Le peuple vaudois n'est pas né sans oreilles, il peut chanter. Il fallait seulement cet événement pour éveiller une faculté restée endormie jusque-là.

Depuis lors le peuple vaudois a continué à chanter. On a enseigné le chant dans les écoles et aujourd'hui, presque cinquante ans après, tout le monde connaît encore les *Chants Kaupert*, et le peuple ne chante guère que ces mélodies, qui sont devenues nationales.

Ces faits eurent un grand retentissement. J.-B. Kaupert reçut de nombreux appels en France et ailleurs pour y répéter son *Cours de chant national*, mais il n'accepta que l'appel de Genève.

C'est au printemps de 1833 qu'il fut appelé à donner son cours dans cette capitale des arts et des sciences. Un appartement lui fut offert dans la demeure de M. Eynard, où l'accueil le plus gracieux et les attentions les plus délicates lui furent prodigués.

Les premières séances eurent lieu au temple de la Fusterie, mais au bout de quelques jours la foule était si énorme et l'enthousiasme si grand, qu'il fallut se transporter à la cathédrale de St-Pierre.

J.-B. Kaupert aimait à ouvrir ses séances

par quelques paroles brèves, mais émouvantes d'éloquence et qui soulevaient la foule.

A Genève, la position était délicate, il fallait ménager les susceptibilités des divers partis, la vieille aristocratie genevoise, le peuple proprement dit, assez remuant; les partis religieux, les idées conservatrices et républicaines. Mais il savait admirablement trouver des mots propres à électriser tout le monde. C'est ainsi qu'il termina l'une de ses allocutions par ces mots : « A genoux devant Dieu, et debout devant les Rois. »

Le comité d'organisation avait fait réimprimer le *Recueil des Chants nationaux* à quelques milliers d'exemplaires. Chaque exemplaire était recouvert d'une enveloppe rouge et jaune, aux couleurs genevoises. Les autorités de la ville étaient en tête, et la foule qui assistait aux leçons de chant était immense. La cathédrale de St-Pierre ne pouvait plus la contenir.

Chacun voulait aller voir et entendre le renouvateur du chant, et chanter sous sa baguette. L'enthousiasme était si grand, que les malades sortaient de leur lit pour aller chanter, et que plusieurs personnes gravement atteintes dans leur santé furent guéries subitement et allèrent à l'église chanter ou entendre chanter.

A Genève, comme dans le canton de Vaud, en quinze séances le peuple apprit à chanter et chanta correctement tous les morceaux du recueil. Ici encore toutes les classes de la société, hommes et femmes, étaient confondues; chacun prenait sa place dans les quatre parties, et couvoyait peut-être son adversaire de la veille. — L'harmonie avait fait naître la vraie fraternité.

Des ovations de toute nature furent faites au maître; des chœurs de dames venaient lui donner des sérénades sous ses fenêtres, et il était traité comme un homme extraordinaire.

La ville de Genève lui exprima sa reconnaissance par des souvenirs des plus précieux, et en commémoration de ces événements, elle fit frapper la belle médaille confiée aux soins du graveur Lander; elle porte d'un côté le buste de J. B. Kaupert et de l'autre côté ces mots :

A B. Kaupert, Genève reconnaissante, 1833.

Un exemplaire en or de cette médaille fut

offert à J.-B. Kaupert et d'autres en bronze furent livrés au commerce.

Depuis cette époque, J.-B. Kaupert a continué à s'occuper d'agriculture, de sciences et de l'éducation de ses six enfants.

Il a conservé sa santé et ses facultés intellectuelles en parfait état jusqu'à la fin de sa vie. Il aimait à relire les auteurs classiques en latin et en grec, et même les saintes Ecritures en langue hébraïque. Il n'a jamais cessé de s'intéresser à tout ce qui pouvait être utile à sa patrie suisse, et il a été aussi bon père que bon citoyen.

Le 10 mai 1863, au retour d'une promenade, il se plaignit de maux de tête, un ardent soleil l'avait congestionné. Il s'endormit pour ne plus se réveiller.

Il avait 77 ans.

Pour le présent travail j'ai eu besoin de recourir aux lumières d'autrui. Je prie tous ceux qui m'ont aidé de diverses manières, et particulièrement M^{mes} C. de Gerzabek, à Lausanne, Buenzod, à Morges (petites-filles de Kaupert); MM. les professeurs Ernest Naville, Paul Privat (Genève) et Passard, fabricant de pianos à Morges, de recevoir ici l'expression de ma reconnaissance.

HENRI KLING.



LETTRE DE MUNICH

Mon ami Barriache Lachinion est vraiment l'être le plus cocasse que l'on puisse imaginer. Quel dommage qu'il ne veuille pas écrire! Depuis six mois je le tenaille pour qu'il envoie quelque article à la *Musique en Suisse*, mais en vain: sa haine de la critique est trop violente; il n'admet pas que l'on perde son temps à juger les autres. — « Cela ne sert à rien! » dit-il. « As-tu jamais vu que la critique ait eu la moindre utilité? A-t-elle contribué au développement de l'art, éclairé l'opinion publique, découvert les génies? A-t-elle glorifié Beethoven et Wagner de leur vivant, ou cherché à les écraser? N'est-ce pas au contraire depuis leur apothéose qu'elle déchiquette leurs œuvres et répète mille fois des choses que l'on sait par cœur, pour l'encombrement des bibliothèques et des revues? — Non! tu ne me feras jamais prendre une plume pour